

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1997
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 35 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. FRIEDMANN, GANGLOFF, BABILON, Mme DURAND-HEYMES,
(excusés) qui étaient représentés respectivement par MM. WELTZER G.,
MORITZ P., SCHERTZ, HOCH.

MM. NEUHARD, LOBSTEIN, BERTRAND, WINLING, BERNECKER, WEISHAAR J.
Mme MAECHLING (excusés)

N° 401/1997

**OBJET : ETUDE DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DES
SYSTÈMES D'ÉPURATION DES COMMUNES DE CLIMBACH, LEMBACH et ses
annexes, MATTSTALL et PFAFFENBRONN, NIEDERSTEINBACH,
OBERSTEINBACH et WINGEN**

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ

Le Président rappelle l'étude diagnostic des réseaux d'assainissement et des systèmes d'épuration des Communes de Climbach, Lembach et ses annexes, Mattstall et Pfaffenbronn, Niedersteinbach, Obersteinbach et Wingen engagée par la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer.

La S. A. R. L. DIAG-ETUDES est titulaire de ce marché.

Il informe le Conseil Communautaire que l'avenant n° 1 au marché a pour objet, suite au jugement du Tribunal de Commerce de Toulon autorisant la location-gérance de la S. A. R. L. DIAG-ETUDES, d'introduire -avec effet au 3 juin 1997, selon le jugement du Tribunal de Commerce de Toulon en date du 1er août 1997- M. Philippe DIEBOLD 90 avenue d'Altkirch 68100 MULHOUSE en tant que contractant de ce marché.

- VU la délibération du 13 septembre 1995 décidant la réalisation de l'étude diagnostic précitée
- VU le marché négocié du 8 octobre 1996
- VU le jugement du Tribunal de Commerce de Toulon autorisant la prise en location-gérance de l'activité sur le site de Strasbourg de la Société DIAG-ETUDES au profit de Monsieur DIEBOLD à compter du 3 juin 1997

- CONSIDÉRANT la proposition du Bureau en date du 27 octobre

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. d'approuver l'avenant n° 1 -désignant M. Philippe DIEBOLD
comme locataire-gérant de la Société DIAG-ETUDES- au marché de
l'étude diagnostic des réseaux d'assainissement et des systèmes
d'épuration des Communes de Communes de Climbach, Lembach
et ses annexes, Mattstall et Pfaffenbronn, Niedersteinbach,
Obersteinbach et Wingen

. d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 1 et tout document s'y
rapportant.

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 5 novembre 1997

Le Président,
Bernard LOGEL

